

Sereneo démocratise sa solution de valorisation du savoir-faire

Le journal du Grand Paris - 17 décembre 2015 – Raphaël Richard

La société altoséquanaise développe des logiciels permettant aux entreprises de valoriser le savoir-faire de leurs experts. Accompagnée par le WAI Massy-Saclay, elle se met en mode start-up pour démocratiser sa solution.

« Aujourd’hui, les entreprises qui peuvent faire appel à nous ont les moyens de constituer une base de connaissance, ce qui demande un effort de la part de responsables déjà très occupés, donc seules les grandes arrivent à franchir le pas », remarque Frédéric Godefroy, le président. Depuis 2002, Sereneo propose des logiciels permettant de mettre en forme les bonnes pratiques des experts d’une entreprise afin de les mettre à disposition des autres salariés.



Frédéric Godefroy.

Une manière de monter en compétence sans formation qui a notamment trouvé son utilité dans le domaine de la relation client. Conforama, Go sport ou Cdiscount l’ont notamment adopté pour leurs centres d’appel en France ou à l’étranger. La solution fonctionne aussi en matière de maîtrise d’oeuvre informatique quand, par exemple, une direction des systèmes informatiques développe un logiciel. C’est ainsi que la société a rencontré BNP Paribas, qui a fait le lien avec son nouveau lieu d’innovation de Massy.

Accès aux écosystèmes

Le 2e WAI qui a ouvert en octobre, après celui de Paris, n’accueille en effet pas que des start-up. Les projets innovants sont aussi les bienvenus. Celui de Sereneo consiste à démocratiser ses solutions pour permettre à des entreprises de plus petite taille d’y accéder. « C’est un nouveau projet, mené dans un esprit start-up : une approche agile et l’objectif d’une croissance rapide car le marché est grand », commente Frédéric Godefroy. L’idée est d’ouvrir leurs logiciels, jusqu’ici réservés à une entreprise, à des écosystèmes.

Deux enjeux ont été identifiés pour mettre au point cette évolution. Le premier est technique, afin de donner plus de liberté aux utilisateurs qui participent à une création collective de l’information qu’ils peuvent adapter à leur activité. « Les producteurs et consommateurs de contenu se situeront dans une approche plus symétrique que dans le dispositif original », signale le dirigeant. L’autre enjeu consiste à produire du contenu pour que la solution ne soit pas lancée à vide. La démarche doit aboutir dès le 1er semestre 2016.